

### NOTE DE PRESENTATION

La Loi du 17 août 2015 prévoit à l'article 98 codifié, à l'article L2313-1 du Cgct, qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le Compte Administratif (CA) rapproche les prévisions inscrites au Budget Primitif (BP) des réalisations effectives en dépenses et en recettes. Il présente les résultats comptables de l'exercice. Il est soumis par Le Maire au Conseil Municipal pour approbation avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Le Compte Administratif est un document budgétaire obligatoire.

Il est présenté en deux sections :

☐ La **Section de Fonctionnement** regroupe :

- **En recettes** : dotation de la ville et réaffectation de la taxe de séjour.
- **En dépenses** : toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement du budget du tourisme (charges à caractère général, de personnel).

☐ La **Section d'Investissement** : quelques dépenses ont été réalisées en 2016 (présentoirs, vitrine expo) pour 5 594 €.

Le Compte Administratif 2016 présente le **résultat de l'année 2016** ainsi que les réserves passées accumulées. Le résultat 2016 est égal à **+ 11 827 €** et le **résultat cumulé s'élève à 27 600 €** (Fonctionnement uniquement).

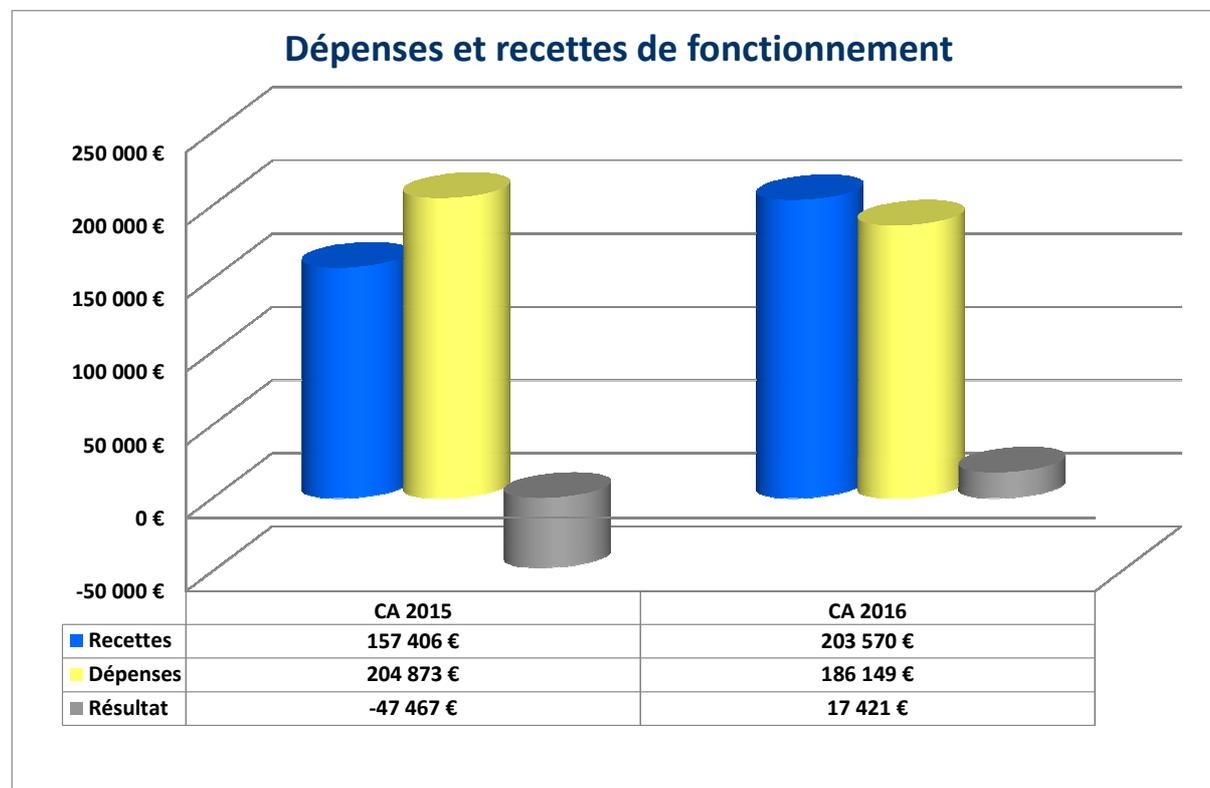
Le tableau des résultats 2016 est présenté ci-dessous :

BUDGET TOURISME						
2016						
Fonctionnement		Investissement		Ensemble		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Total opérations exercice	186 149,38 €	203 570,29 €	5 593,69 €	0,00 €	191 743,07 €	203 570,29 €
Résultat 2016 (CA/CG)		17 420,91 €	5 593,69 €			11 827,22 €
Résultat 2015 reporté		15 772,71 €				15 772,71 €
<b>Résultat cumulé 2016</b>		<b>33 193,62 €</b>	<b>5 593,69 €</b>			<b>27 599,93 €</b>

Le paragraphe suivant détaille les écritures budgétaires pour l'année 2016 et la comparaison entre les deux derniers exercices : 2015 et 2016.

## I- Section de Fonctionnement

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des dépenses et recettes de fonctionnement 2015-2016 :



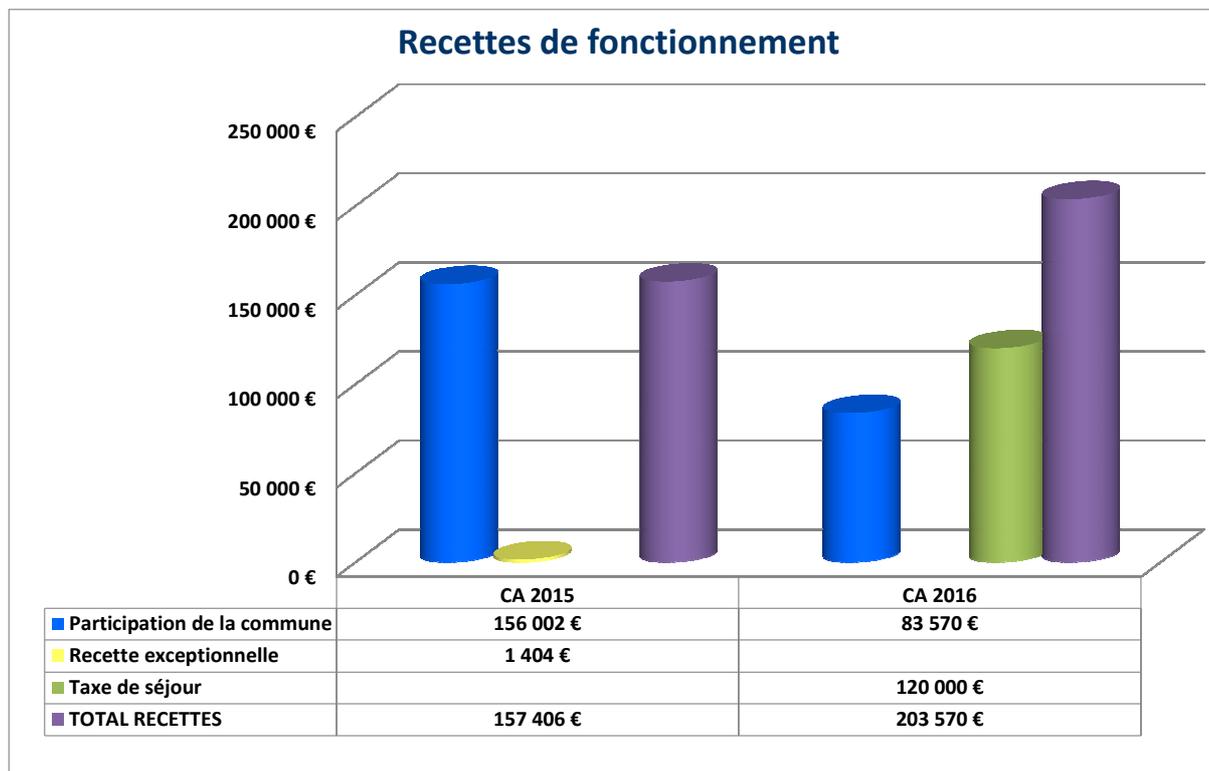
**Le résultat de fonctionnement de l'année 2016** est en hausse par rapport à celui de 2015 pour la raison suivante :

- Hausse de la participation de la commune (via la taxe de séjour et la subvention d'équilibre) de 46 165 €.
- Baisse des dépenses de 18 724 €

### I- Recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement 2016 se sont élevées à 203 570 € (+ 29 % par rapport à celles réalisées en 2015). Leur taux d'exécution par rapport aux prévisions du Budget 2016 est de 100 %.

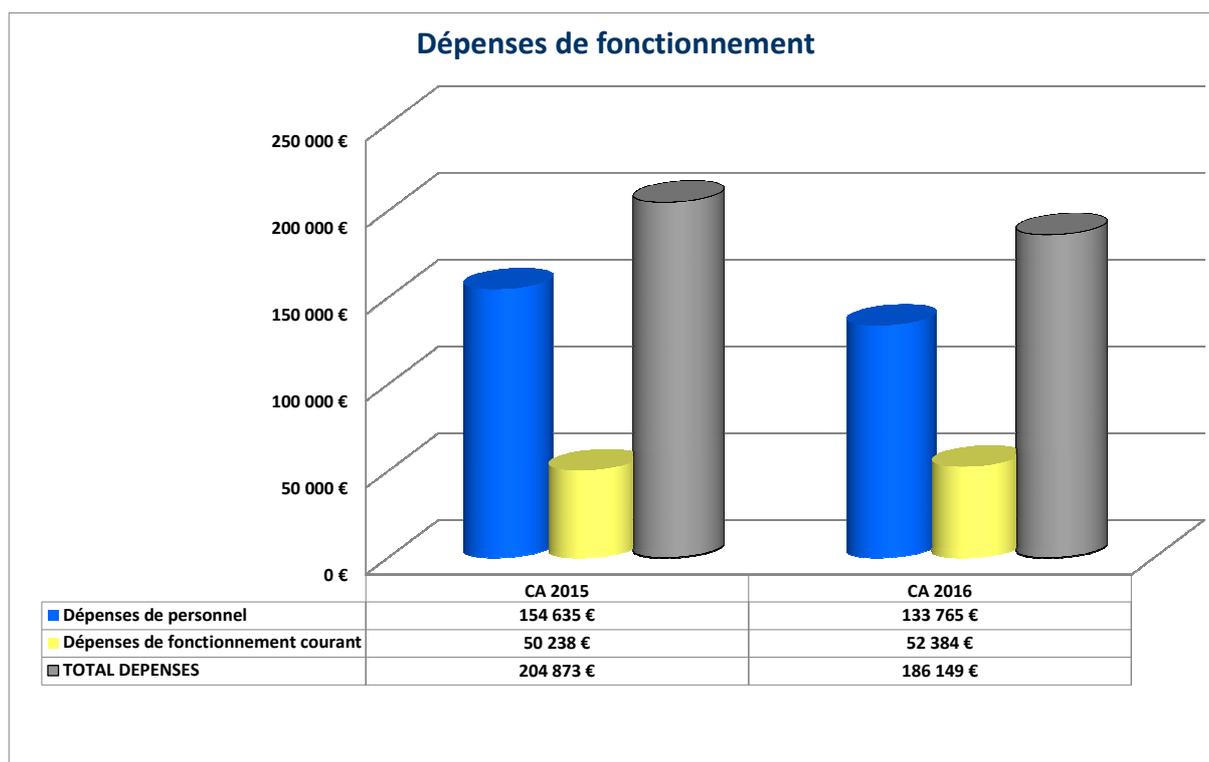
## Recettes de fonctionnement



La participation de la commune a diminué en 2016 : en effet, depuis cette année, la ville effectue un reversement de la taxe de séjour sur le budget du tourisme. La subvention d'équilibre vient ensuite équilibrer le budget.

## 2- Dépenses de Fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement se sont élevées à 186 149 € (- 10 % par rapport à celles réalisées en 2015). Leur taux d'exécution par rapport aux prévisions du Budget 2016 est de 88 %.



- **Les dépenses de personnel** constituent 72 % des dépenses totales de fonctionnement en 2016 contre 75% en 2015).
- **Les dépenses de fonctionnement courant** concernent principalement l'entretien du bâtiment, électricité / eau, la participation à des salons, ...)

En conclusion, les résultats de clôture 2016 sont les suivants :

Solde 2016 d'exécution de la section d'investissement :	- 5 594 €
Résultat d'investissement reporté 2015 :	néant
Solde cumulé de la section d'investissement :	- 5 594 €
Résultat de fonctionnement 2016 :	+ 17 421 €
Résultat de fonctionnement reporté 2015 :	+ 15 773 €
Résultat de fonctionnement cumulé :	+ 33 194 €